

9^{èmes} **RENCONTRES DAUPHINOISES DE LA RÉGULATION**

Conseil d'État – Université Paris-Dauphine

Régulation économique et contrat(s)

Énergie et Transports

Centre de recherche Droit Dauphine (Cr2D)
et Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières (CGEMP-LEDa)

Avec le concours des étudiants du Master *Droit et régulation des marchés*,
le soutien de la Chaire *Gouvernance et Régulation* et des Éditions Wolters Kluwer

Mardi 14 mai 2019
Salle Raymond Aron



Wolters Kluwer



Fondation Paris-Dauphine

Les contrats, objets et/ou instruments de régulation

08.15 Accueil « café-croissant »

08.50 **Allocutions d'ouverture** par **Antoine Louvaris**, *Président du Comité de pilotage de l'Institut Droit Dauphine* et **Jean-Denis Combrexelle**, *Président de la section du contentieux du Conseil d'État*

Modérateur général de cette 9^{ème} édition des Rencontres Dauphinoises de la Régulation :
Jean-Denis Combrexelle, *Président de la section du contentieux du Conseil d'État.*

09.00 **Table ronde « Les contrats, objets et/ou instruments de régulation »**

Modérateur : **Claudie Boiteau**, *Professeur de droit public à l'Université Paris-Dauphine*

- **Philippe Martin**, *Président de la section des travaux publics du Conseil d'État*
- **Anne Yvrande-Billon**, *Vice-présidente de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER)*
- **Dominique Jamme**, *Directeur général de la Commission de régulation de l'énergie (CRE)*
- **Jean-Yves Ollier**, *Membre de l'Autorité de supervision des redevances aéroportuaires (ASI)*
- **François Molinié**, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation*

Problématiques de la table ronde

Variété des « contrats régulés » (de la concession au contrat d'interconnexion en passant par les modèles de contrat d'accès aux réseaux publics approuvés par le régulateur...)

Régulation des contrats / Régulation par le contrat : instrument du régulateur ?

Le contrat, vecteur de construction de l'ordre de marché ? Vecteur de l'autorégulation ?

Régulation ex ante et/ou ex post ?

Régulation symétrique et asymétrique : la contractualisation permet-elle de diminuer l'asymétrie d'information ?

Quelle place pour la régulation contractualisée ? (arrangements négociés avec les opérateurs)

Le règlement des différends est-il un bon instrument de régulation des contrats ?

Contrat, règlement des différends, pouvoir réglementaire et rétroactivité

Le référé précontractuel, nouvel instrument de la régulation ?

Le contrat régulé est-il appréhendé différemment par le juge judiciaire et le juge administratif ?

10.30-10.45 Pause

Les contrats selon les opérateurs des secteurs régulés

10.45 Table ronde « Les contrats selon les opérateurs des secteurs régulés »

Modérateur : **Thierry Tuot**, *Président adjoint de la section de l'intérieur du Conseil d'État, Professeur associé à l'Université Paris-Dauphine*

- **Jean-François Vaquiéri**, *Directeur de la régulation et des affaires juridiques d'Enedis*
- **Pascal Sokoloff**, *Directeur général de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)*
- **Pierre Coppey**, *Président de VINCI Autoroutes*
- **Patrick Jeantet**, *Président de SNCF Réseau*
- **Vincent Breteau**, *Directeur général adjoint de la Région Normandie*
- **Christophe Vanhove**, *Directeur général de LISEA*
- **Pierre-Edouard Pivois**, *Responsable de la réglementation et droit des sociétés, Aéroport de Paris*

Problématiques de la table ronde

Contrat pluriannuel de performance, contrat de régulation économique... ou la relation contractuelle avec l'État actionnaire

Comment le gestionnaire d'infrastructure apprécie-t-il le rôle joué par le régulateur sur la tarification ?

Contrat et communication des données : asymétrie d'information et secret des affaires

La libéralisation des lignes ferroviaires conventionnées sera-t-elle propice à la renaissance d'une logique économique du contrat ?

Régulation et contrats des concessionnaires d'autoroute

Comment l'analyse économique réalisée par le juge est-elle appréhendée ?

12.45 Buffet

Merci de vous inscrire auprès de Morgane Le Louër
morgane.le-louer@dauphine.psl.eu

☎ 01.44.05.40.25

Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75775 Paris cedex 16
<http://droitetregulation.dauphine.fr>